

Hommage au très honorable John Turner

• (1450)

Je voudrais cependant apporter une correction. Je m'en remets à vous monsieur le Président. La pêche au saumon n'a pas de secret pour vous, et je tiens à dire au député de Prince George—Peace River (M. Oberle) que la Chambre ne saura jamais qui avait les allumettes, qui a pris le saumon et qui avait la bouteille en question?

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Qui a sauvé qui? Que cela serve d'avertissement à n'importe quel député: il faut avoir tout le matériel voulu pour profiter de la vie en plein air.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, je vous remercie de me permettre de profiter de l'indulgence de la Chambre. Nous prenons le temps réservé à la population, mais avant de me pencher sur quelques brèves questions, je voudrais remercier Geills et la famille pour tout l'appui qu'ils m'apportent.

Des voix: Bravo!*[Français]*

M. Turner (Vancouver Quadra): J'ai été formidablement touché par les paroles de tous les députés au sujet de la Chambre des communes, parce que pour moi ainsi que pour tout le monde ici, le plus grand privilège d'un Canadien, c'est d'être élu par ses compatriotes à la Chambre des communes. J'ai toujours dit à mes collègues, surtout les plus jeunes: Il faut faire attention, il faut respecter les autres. Il faut respecter les autres députés de n'importe quel parti parce que tout le monde ici, chacun et chacune parmi nous, représente les Canadiens après une élection dans un pays fortement libre.

[Traduction]

La Chambre demeure la tribune de la nation, la plus haute instance du pays. C'est l'endroit où, en définitive, les questions doivent être tranchées.

Je sais que de temps à autre, les critiques et les journalistes, ainsi que ceux qui regardent la période des questions se demandent ce que nous faisons ici. Il est vrai que ce doit être un atelier législatif, alors que des travaux doivent être exécutés au nom des Canadiens. Cependant, le mot Parlement, tiré du Normand, est bien choisi. C'est bien un théâtre, une tribune propre au débat. C'est la Chambre la plus libre du monde libre.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Elle est indisciplinée parfois, mais elle est libre d'agir, elle échappe à toute censure et elle est imprévisible.

Gail Morris m'a posé une très bonne question à la conférence de presse d'aujourd'hui. Elle m'a demandé ce qui avait changé à la Chambre depuis mon arrivée. A mon avis, ce qui a le plus influencé les délibérations, c'est la télévision. Je me réjouis de ce changement et je crois que tous partagent cet avis. La télévision a fait de la Chambre la tribune du peuple.

Mais, comme nous le disions, monsieur le Président, elle a transformé la Chambre. La période des questions ressort comme étape la plus importante lorsque les gens pensent à la Chambre des communes. Je crois que nous devons reconnaître ce fait. Nous pourrions peut-être prolonger la période des questions pour permettre à tous les députés, particulièrement les ministériels, de participer davantage. Nous devrions faire de même pour les déclarations des députés, conformément à l'article 31 du Règlement, afin que ceux-ci puissent exprimer leurs vues personnelles.

J'ai toujours été d'avis que nous devrions, pour poursuivre l'excellent travail de Jim McGrath, aujourd'hui lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve et du Labrador, réduire le nombre de questions pouvant donner lieu à des motions de censure afin de favoriser la liberté d'expression et de vote à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Il y a, à mon avis, des moyens de préserver, voire d'accroître, l'importance des travaux de la Chambre. Bien que beaucoup de députés de tous les partis assistent à la période des questions, comme c'est leur devoir, ils ne sont pas aussi nombreux durant les principaux débats, le discours du Trône, la présentation du budget et le débat en deuxième lecture des principaux projets de loi, ce qui reflète l'importance des questions que nous débattons ici. Nous pourrions, sous votre gouverne, trouver des façons de susciter davantage l'intérêt des députés pour tous les travaux de la Chambre. Je sais que cela nous tient tous les deux à coeur.

Quoi qu'il en soit, le député de Végréville, le vice-premier ministre (M. Mazankowski), a mentionné le regretté John George Diefenbaker. Je ne veux surtout pas adopter un ton pompeux, mais je rappelle particulièrement à nos jeunes députés de tous les partis de la Chambre que M. Diefenbaker avait l'habitude de dire: «Ne négligez pas ce lieu, passez-y beaucoup de temps. Il faut peut-être attendre bien des années pour se tailler une réputation à la Chambre des communes, mais n'oubliez pas que vous pouvez la perdre en un seul jour.» Ce lieu est donc important et il va réellement beaucoup me manquer.

Des voix: Bravo!